



Consentement des parents ou tuteurs légaux des élèves du secondaire

Les demandeurs doivent soumettre une autorisation signée par le parent ou le tuteur légal ainsi que la demande, donnant la permission de participer au Youth Haitian Empowerment Exchange Program. Si l'autorisation est manquante, la demande ne sera pas prise en considération.

Nom de l'appliquant : _____

Parent/Gardien 1 :

Nom complet et relation avec le demandeur

Adresse

Téléphone et courriel

Parent/Gardien 2 :

Nom complet et relation avec le demandeur

Adresse

Téléphone et courriel

Mon fils/fille a ma permission de demander la participation au et de participer au Youth Haitian Empowerment Exchange Program pleinement s'il/elle est accepté (e).

Signature du parent (1)

date du tuteur

Signature du parent (2)

date du tuteur

Je vous garantis que toutes les informations sur cette demande sont vraies et je suis d'accord que si le demandeur est sélectionné, il / elle participera à toutes les activités du programme en Haïti principalement à Jérémie au cours de huit jours en Aout 2023.

Je suis également d'accord pour dire que si je suis sélectionné pour le programme, je participerai pleinement pour la durée du programme à savoir à collaborer pour toutes suivies et formalités institutionnelles.

Signature du participant

date du demandeur

**Youth Empowerment s'engage à travailler de concert avec les tuteurs légaux de tous les candidats sélectionnés pour la pleine réussite du programme et toute la transparence que requiert notre politique institutionnelle tout au long du processus.

